

La modification 001 est émise pour la raison suivante :

- RÉPONDRE aux questions des soumissionnaires potentiels;
- SUPPRIMER: l'article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION dans son intégralité, et REMPLACER : par un nouvel article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION;
- SUPPRIMER: ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE dans son intégralité, et REMPLACER : par une nouvelle ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE; et
- SUPPRIMER: AVIS DE PROJET DE MARCHÉ dans son intégralité, et REMPLACER : par un nouveau AVIS DE PROJET DE MARCHÉ.

Questions des soumissionnaires potentiels sont répondues, tel que ci-dessous.

<p>1</p>	<p>Au cours des douze derniers mois (ou plus), y a-t-il eu un titulaire de contrat à durée déterminée, occasionnel ou d'agence (SAT, SPTS, SPICT, ProServices, etc.) qui a exercé ces fonctions ou des fonctions similaires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, qui est le fournisseur historique et a-t-il été invité ? • Si oui, pouvez-vous fournir le nombre de jours travaillés sur ledit contrat ainsi que la valeur monétaire ? <p>Has there been an incumbent within the past twelve months (or greater) either as a Term, Casual, or Agency Contract (THS, TSPS, TBIPS, ProServices, etc.) performing these or similar duties?</p> <ul style="list-style-type: none"> • If so, who is the incumbent vendor and have they been invited? • If so, can you provide the number of days worked on said contract along with the dollar value? 	<p>Non. Il n'y avait pas de titulaire auparavant.</p> <p>No. There was no incumbent in the past.</p>
<p>2</p>	<p>Le document Avis de projet de marché, sous la section intitulée « Législation et politiques gouvernementales », indique que cette invitation relève de la compétence du Programme des marchandises contrôlées (PMC). Il convient de noter que le document de demande de propositions (DDP) ne précise pas l'exigence selon laquelle les entrepreneurs doivent être enregistrés auprès du Programme des marchandises contrôlées.</p> <p>De plus, la liste de contrôle des exigences en matière de sécurité (LVERS) suggère que les fournisseurs n'ont pas besoin d'accéder aux marchandises contrôlées. À ce titre, nous demandons à la Couronne de confirmer que les entrepreneurs ne sont pas tenus d'être inscrits au Programme des marchandises contrôlées.</p>	<p>Se référer à la modification 001 sous le nouveau AVIS DE PROJET DE MARCHÉ, ci-inclus.</p>

	<p>The Notice of Proposed Procurement document, under the section titled "Legislation and Government Policies," indicates that this solicitation falls under the purview of the Controlled Goods Program (CGP). It is noteworthy that the Request for Proposal (RFP) document does not specify a requirement for contractors to be registered with the Controlled Goods Program.</p> <p>Furthermore, the Security Requirement Checklist (SRCL) suggests that suppliers do not require access to Controlled Goods. As such, we are asking the Crown to confirm that Contractors are not required to be registered in the Controlled Goods Program</p>	<p>Refer to amendment 001 under new NOTICE OF PROPOSED PROCUREMENT included herein.</p>
<p>3</p>	<p>Après avoir effectué des recherches préliminaires, nous avons trouvé difficile de trouver des ressources qui répondent aux exigences stipulées dans la présente invitation tout en étant disponibles à temps plein. Nous demandons à la Couronne de confirmer si les ressources travaillant à temps partiel seront acceptées ?</p> <p>Upon conducting preliminary research, we have found it challenging to find resources that meet the niche requirements stipulated in this Solicitation while also being available at a full-time capacity. We are asking the Crown to confirm if resources working at a part time capacity will be accepted?</p>	<p>Oui, une ressource à temps partiel pourrait être acceptable. La priorité sera accordée à une ressource à temps plein.</p> <p>Yes. A part-time resource may be acceptable. The priority will be given to a full-time resource.</p>
<p>4</p>	<p>Y a-t-il un titulaire à ce poste ou s'agit-il d'un nouveau poste ?</p> <p>Is there an incumbent in this position or is this a new position?</p>	<p>Non. Il n'y a pas de titulaire à ce poste.</p> <p>No. There is not an incumbent in this position.</p>

SUPPRIMER: l'article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION dans son intégralité, et
REPLACER : par un nouvel article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION, ci-inclus

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit être conforme aux exigences de l'invitation à soumissionner et remplir **toutes** les exigences obligatoires pour être jugée recevable.

- 1) Les soumissions financières seront évaluées en fonction du prix total, comme suit :
 - a) sous-total (A) du tableau a), plus
 - b) sous-total (B) du tableau b), plus
 - c) sous-total (C) du tableau c)
- 2) La somme à l'annexe B1 déterminera le prix total évalué de l'offre (tableau 8).
- 3) La soumission recevable ayant la note combinée globale la plus haute sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)

Exemple :

		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		77/90	60/90	62/90
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$77/90 \times 70 = 59,89$	$60/90 \times 70 = 46,67$	$62/90 \times 70 = 48,22$
	Note pour le prix	$45/55 \times 30 = 24,55$	$45/50 \times 30 = 27,00$	$45/45 \times 30 = 30,00$
Note combinée		83,84	75,56	80,89
Évaluation globale		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e

SUPPRIMER: ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE dans son intégralité, et
REPLACER : par une nouvelle ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE, ci-incluse et enlever la référence sur « *Note totale minimale requise = 11 points* » :

ANNEXE A1 **SOUMISSION TECHNIQUE**

(à être complété par le soumissionnaire)

Plan d'évaluation technique – Diplômé en génie principal

Grille souple relative aux SPTS
Grille souple de la catégorie de diplômé en génie
Niveau d'expertise Principal : Minimum de 120 points Intermédiaire : Minimum de 90 points (<i>fourni pour référence SEULEMENT</i>) Subalterne : Minimum de 80 points (<i>fourni pour référence SEULEMENT</i>)
Études pertinentes à la catégorie de consultant 55 points : Diplôme universitaire (doctorat, études supérieures, premier cycle)
Reconnaissance professionnelle pertinente 10 points : Certification professionnelle pertinente
Expérience pertinente dans la catégorie de consultant 10 points : Entre 1 et 2 ans (12 à 23 mois) 25 points : Entre 2 et 4 ans (24 à 47 mois) 35 points : Entre 4 et 6 ans (48 à 71 mois) 45 points : Entre 6 et 8 ans (72 à 95 mois) 55 points : Entre 8 et 10 ans (96 à 119 mois) 65 points : ≥10 ans (120+ mois)

Critères techniques obligatoires

La soumission doit respecter les critères techniques obligatoires précisés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de prouver qu'il se conforme à cette exigence.

Les soumissions qui ne respectent pas les critères techniques obligatoires seront jugées non recevables. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Tableau 1 – Critères techniques obligatoires

N°	Critères techniques obligatoires (CTO)		Réponse du soumissionnaire
SPTS 5.3 Diplômé en génie principal		Respecté/non respecté	Avec emplacement du critère démontré dans l'offre proposée
CTO 1	Le soumissionnaire doit soumettre un curriculum vitæ détaillé pour la ressource proposée démontrant clairement que la ressource répond aux exigences minimales obligatoires (formation pertinente, certifications professionnelles pertinentes et expérience de travail pertinente) pour la catégorie de ressource 5.3 Diplômé en génie principal, comme cela est décrit dans la pièce jointe 1 de la partie 4, Grille souple relative aux SPTS.		
CTO 2	La ressource doit posséder au moins cinq années d'expérience en génie liée à l'équipement de la défense ou à un système de soutien d'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition).		

Critères techniques cotés

Les soumissions qui satisfont à tous les critères techniques obligatoires seront évaluées et cotées comme il est précisé dans le tableau ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de démontrer qu'il se conforme à ces critères.

Chaque critère technique coté doit être traité séparément. Les soumissions qui n'obtiennent pas la cote minimale requise seront déclarées non recevables.

Tableau 2 – Critères techniques cotés

N°	Critères techniques cotés (CTC)	Réponse du soumissionnaire
SPTS 5.3 Diplômé en génie principal		Avec emplacement du critère démontré dans l'offre proposée
CTC1	Doit clairement démontrer une expérience dans le *soutien direct ou la participation active à des analyses de rentabilisation du soutien (ARS) individuelles et formelles de l'équipement de la défense. Remarque : À des fins de vérification, le soumissionnaire doit déterminer précisément ces fichiers d'ARS. * « Soutenir directement ou participer activement » à une ARS signifie l'un des éléments suivants :	

	<ul style="list-style-type: none"> participer activement à l'analyse des besoins en matière de soutien en service; définir un certain nombre d'options à analyser au cours de l'ARS; influencer, dans quelque mesure que ce soit, tout élément des stratégies ou des solutions d'approvisionnement ou de soutien envisagées au cours de l'ARS. <p>Nombre d'ARS individuelles et formelles en matière d'équipement de la défense :</p> <p>Zéro ARS = 0 point Une ARS = 15 points Deux ARS = 20 points Trois ARS = 25 points Quatre ARS = 30 points Cinq ARS ou plus = 35 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC1 : 35	Note du soumissionnaire =
CTC2	<p>Doit clairement démontrer une expérience continue dans l'un ou l'autre des domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> l'élaboration ou l'amélioration du processus d'ARS; la prestation de formations ou de perfectionnement professionnel liés à l'ARS aux apprenants. <p>Remarque : Le soumissionnaire doit préciser quand et à quel titre cette contribution a eu lieu.</p> <p>De 0 à 5 mois = 0 point De 6 à 11 mois = 2 points 12 mois ou plus = 5 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC2 : 5	Note du soumissionnaire =
CTC3	<p>Doit démontrer clairement une expérience dans le soutien (voir la remarque 2 pour la définition) d'équipements de défense (voir la remarque 1 pour la définition). L'expérience de soutien utilisée pour le CTC3 doit différer de l'expérience utilisée dans le CTC1 ou le CTC2.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 4 points 49 mois ou plus = 8 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC3 : 8	Note du soumissionnaire =
CTC4	<p>Doit démontrer clairement une expérience dans un projet d'acquisition d'immobilisations pour de l'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition). Cette expérience doit différer de l'expérience utilisée dans le CTC1.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 2 points 49 mois ou plus = 4 points</p>	

	Note maximale possible pour CTC4 : 4	Note du soumissionnaire =
CTC5	Doit clairement démontrer une expérience dans l'élaboration ou le maintien de politiques, de procédures, d'orientations ou d'outils pour les praticiens travaillant avec de l'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition). Cette expérience ne doit pas nécessairement différer de l'expérience utilisée dans le CTC2. De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 4 points 49 mois ou plus = 8 points	
	Note maximale possible pour CTC5 : 8	Note du soumissionnaire =
CTC6	Doit clairement démontrer une expérience dans l'acquisition ou la passation de marchés de contrats de soutien d'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition) (voir la remarque 2 pour la définition), sauf si la même expérience a déjà été utilisée pour démontrer d'autres critères techniques cotés (TC) ci-dessus. De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 4 points 49 mois ou plus = 8 points	
	Note maximale possible pour CTC6 : 8	Note du soumissionnaire =
CTC7	Doit être bilingue (capable de parler et d'écrire en anglais et en français avec un minimum d'erreurs). Moins que bilingue = 0 point Bilingue = 3 points	
	Note maximale possible pour CTC7 : 3	Note du soumissionnaire =
CTC8	Doit démontrer clairement une expérience dans la relecture de documents français de plusieurs pages fournis par les services de traduction, afin de garantir l'exactitude et la cohérence de la terminologie. Préciser chaque document et pour quel projet. Une page ou moins ne compte pas. 1 document = 0 point 2 ou 3 documents = 2 points 4 documents = 3 points 5 documents ou plus = 4 points	
	Note maximale possible pour CTC8 : 4	Note du soumissionnaire =
CTC 9	Doit clairement démontrer une expérience dans le développement de la conception GCpédia, de la conception SharePoint ou de la conception Web. De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 2 points 49 mois ou plus = 3 points	
	Note maximale possible pour CTC9 : 3	Note du soumissionnaire =
CTC 10	Doit démontrer une expérience, au cours des 10 dernières années, dans le peaufinage de	

	<p>documents Word. Sans considération pour le travail sur le contenu lui-même, « peaufiner » un document signifie utiliser les fonctionnalités avancées de Word pour toute combinaison des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) utiliser différentes mises en page et numérotations de pages pour différentes sections; 2) maximiser l'utilisation des « styles »; 3) utiliser des références croisées/légendes internes; 4) personnaliser une table des matières, une liste de tableaux ou de figures; 5) formater pour donner un aspect professionnel; 6) respecter les règles conventionnelles d'utilisation de l'italique, du gras, du souligné, des couleurs de police et des majuscules. <p>Remarque : Le soumissionnaire doit préciser quel document et pour quel projet.</p> <p>1 document = 1 point 2 ou 3 documents = 2 points 4 documents = 3 points 5 documents ou plus = 4 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC10 : 4	Note du soumissionnaire =
CTC 11	<p>Doit démontrer une expérience, au cours des 10 dernières années, dans l'examen approfondi du contenu de documents anglais et l'identification d'erreurs, d'incohérences, d'une grammaire inappropriée, d'un flux inadéquat, de parties peu claires et d'un niveau de détails ou de contenu inapproprié pour les lecteurs visés. Préciser quel document et pour quel projet.</p> <p>1 document = 1 point 2 documents = 2 points 3 documents = 3 points 4 documents = 4 points 5 documents ou plus = 5 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC11 : 5	Note du soumissionnaire =
CTC 12	<p>Doit démontrer clairement avoir publié un document de recherche ou un article directement lié au soutien de l'équipement de la défense (voir la remarque 2 pour la définition) ou à l'acquisition de services de soutien.</p> <p>1 document = 2 points 2 documents ou plus = 3 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC12 : 3	Note du soumissionnaire =
Note totale maximale possible = 90 points		Note totale pour l'offre proposée =

Remarque 1.

L'équipement de la défense est un système, logiciel, matériel ou micrologiciel majeur utilisé pour faire fonctionner une capacité militaire des Forces armées canadiennes.

Un système de soutien d'équipement de la défense n'est pas classé comme instrument de combat et est utilisé dans un rôle défensif ou de soutien. Les exemples incluent le matériel, les services, les installations, l'infrastructure et le personnel requis pour l'exploitation, les essais et le soutien de l'équipement de la défense (selon la remarque 2).

Remarque 2.

Dans le cadre de l'équipement de la défense, le soutien est général et inclut tous les types de soutien à l'équipement militaire, notamment :

- l'entretien;
- la réparation et la révision;
- les modifications techniques;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement (approvisionnement, inventaire, gestion du matériel);
- la gestion du cycle de vie du matériel;
- l'assurance du matériel;
- la gestion de données techniques (données, publications);
- la formation liée au matériel;
- la technologie de l'information;
- l'infrastructure.

SUPPRIMER: AVIS DE PROJET DE MARCHÉ dans son intégralité, et
REEMPLACER : par un nouveau AVIS DE PROJET DE MARCHÉ, ci-inclus, effaçant la référence sur le
« *Programme des marchandises contrôlées (PMC)* » :

IDENTIFICATION DU PROJET : **Analyste des politiques**

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a un besoin d'un diplômé en génie principal pour fournir les services d'un analyste des politiques.

DESCRIPTION DU PROJET

1. Élaborer et maintenir le matériel d'analyse de rentabilisation du soutien (ARS), comme cela est défini dans la section Tâches et produits livrables de l'énoncée des travaux;
2. Apprendre le plus possible sur le processus d'ARS et rechercher des occasions de l'améliorer;
3. Coordonner avec les intervenants de l'ARS.

DURÉE DU CONTRAT

La période du contrat subséquent sera de deux ans, suivie de trois périodes optionnelles de douze mois chacune.

EXIGENCES OBLIGATOIRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité valide de niveau SECRET.

LOIS ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Les suivants, entre autres, s'appliqueront :

- i. Loi sur la production de la Défense;
- ii. Retombées industrielles et technologiques (RIT); and
- iv. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE).

ACCORDS COMMERCIAUX:

Accords commerciaux : l'Accord de libre-échange canadien (ALEC); Accord de libre-échange Canada-Chili; Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP); Accord de libre-échange Canada-Colombie; Canada et l'Union européenne Accord économique et commercial global (AECG); Accord de libre-échange Canada – Honduras; Accord de libre-échange Canada – Corée; Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama; Accord de libre-échange Canada-Pérou; Accord de libre-échange Canada-Ukraine; Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni) - Accord de continuité commerciale; Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Toutes les demandes de renseignements doivent être soumises à l'autorité contractante, Armel Boussougou, par courriel à : Armel.Boussougou@forces.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit et être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de la demande d'information, afin qu'il soit possible d'y répondre à temps.

RÉCEPTION DES RÉPONSES :

Les entrepreneurs intéressés à présenter leur soumission relativement à cette demande de proposition doivent le soumettre à l'autorité contractante, Armel Boussougou, par courriel à : Armel.Boussougou@forces.gc.ca

Si des modifications sont ajoutées, elles seront aussi disponibles auprès du même service électronique d'appels d'offres.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.